

Sujet : [INTERNET] Consultation publique pour CBN Pîtres.

De : Jean-Pierre Cobert <jean-pierre.cobert@orange.fr>

Date : 18/07/2022 10:01

Pour : CBN-Consultation <pref-projet-cbnpitres@eure.gouv.fr>

Messieurs,

La lecture du dossier soumis à consultation m'amène certaines remarques :

- 1/ Un flou généralisé sur les chiffres ; par exemple pour le taux de valorisation des matériaux, il varie dans une même page du dossier : ainsi en page 20 de la partie A, on lit soit 72.60% (138 000/190000) , puis valorisation entre 75 et 90%, puis en page 18 650kg pour 1000kg soit 65%. De même l'étude acoustique prévisionnelle est basée sur la première implantation prévue et non pas sur le projet actuel.
- 2/ Combien de dizaines d'années va encore se prolonger cette activité qui prévoit d'extraire par an en moyenne 300000 tonnes de matériaux , alors que les calculs donnés par CBN donnent comme ordre de grandeur que 82000 tonnes seront enfouies par an pour remblaiement .
- 3/ La demande concerne une prolongation de l'activité et la création d'une unité de traitement des matériaux ; dissocier les activités arrange le rédacteur pour le trafic routier dont les chiffres de tonnages sont uniquement ceux des matériaux inertes qui entrent, en oubliant ceux de l'activité d'extraction , mais quand il s'agit des emplois les chiffres des deux activités sont regroupés.
- 4/ Les bordereaux d'entrée des matériaux réputés inertes ne seront conservés que 3ans : en cas d'incidents sur la santé pour les salariés ou les habitants proches il sera impossible de mener une enquête pour en connaître les origines; ces incidents ne sont en général découverts que plusieurs années plus tard ..
- 5/L'augmentation des emplois en mettant en avant les emplois indirects est un leurre , car ce chiffre basé uniquement sur un ratio de l'UNICEM comprend essentiellement les chauffeurs de poids lourds.
- 6/ Que va apporter cette unité aux habitants de Pîtres si ce n'est une augmentation des pollutions ? Pourquoi justement à Pîtres , pour les matériaux de Normandie et Région Parisienne, alors que CBN possède un autre site acceptant les matériaux inertes, celui de Sotteville-les-Rouen situé le long de la Seine (parfait pour les quantités d'eau nécessaires et le transport par voie fluviale) et à proximité immédiate du Boulevard Industriel conçu pour un trafic de poids lourds .
- 7/ L'insistance de CBN de s'implanter justement sur le site de Pîtres , à quelques centaines de mètres du tracé de la future autoroute A133-A134, n'est certainement pas étrangère aux immenses besoins en matériaux de ce projet , et peu importe le bien-être des habitants malgré toutes les pollutions créées. .

Je suis donc contre cette implantation accolée au village de Pîtres.

Sincères salutations

Jean-Pierre COBERT
2, Sente Bétille
27590 Pîtres.